

70510 - Modernisation du réseau routier

Liaison A4-LORENTZEN
Proposition de projet de convention de partenariat
entre les Départements de la MOSELLE et du BAS-RHIN
relative à l'aménagement de la Liaison A4-LORENTZEN.

CP/2019/361

Service chef de file :

M2 - Investissements routiers

Service associé :

E3 - Direction des affaires juridiques

Résumé :

Dans sa délibération du 19 juin 2017, le Conseil Départemental du Bas-Rhin a approuvé son Plan Territoires Connectés et Attractifs 2017-2021. Il porte notamment sur un programme d'investissements dans lequel le projet de Liaison A4-Lorentzen figure parmi les liaisons transfrontalières et interdépartementales à renforcer.

Compte tenu de l'intérêt de ce projet en matière d'amélioration de l'accessibilité au Pays du Verre et du Cristal et du Pays de Bitche, le Département de la Moselle a décidé de participer financièrement à la réalisation de cette opération. Ce partenariat, résultat des échanges constructifs entre les Présidents et services des deux collectivités, s'inscrit dans la vision partagée de valoriser ces territoires, d'assurer une cohérence transfrontalière des politiques publiques et de faciliter la mobilité pour favoriser l'accès à l'emploi au-delà des frontières.

Le présent rapport propose donc à la Commission Permanente :

- d'approuver le partenariat du Département du Bas-Rhin et du Département de la Moselle en vue de la réalisation de l'aménagement de la liaison A4-Lorentzen,
- de prendre acte de la participation forfaitaire du Département de la Moselle à hauteur de 2 125 000€ HT pour le financement de l'aménagement de la liaison A4-Lorentzen,
- d'approuver les termes du projet de convention de partenariat pour la réalisation de l'aménagement de la liaison A4-Lorentzen à conclure entre les Départements de la Moselle et du Bas-Rhin, annexé à la présente délibération,
- d'autoriser son président à signer cette convention.

Le projet de la RD18 liaison A4-Lorentzen-Bitche s'inscrit dans le territoire d'Alsace Bossue, en passant par les Communes de Thal-Drulingen, Rimsdorf, Mackwiller, Diemeringen et Lorentzen (voir plan de situation en annexe 1).

Les objectifs de cette nouvelle liaison routière sont les suivants :

- **Améliorer l'accessibilité** entre l'autoroute A4 et les bassins économiques de Diemeringen, d'Alsace Bossue et **la Moselle** avec le Pays du Verre et du Cristal, et le pays de Bitche,
- **Aménager une nouvelle entrée** du Parc Régional des Vosges du Nord (tourisme),

- **Améliorer la desserte et l'accessibilité des entreprises**, et permettre :
 - leur développement,
 - leur maintien,
 - une circulation simplifiée des convois exceptionnels.
- **Apaiser la circulation** au sein des communes actuellement traversées (Sarre-Union, Domfessel, Diemeringen,...),
- **Reporter** une partie du trafic qui traverse les communes sur une **route aménagée et sécurisée**.

Cet aménagement d'une longueur de 6 km relierait l'autoroute A4 (au niveau du giratoire d'accès, sur la RD1061) à la barrière de péage, à la RD919, entre Diemeringen et Lorentzen (voir plan général en annexe 2).

Dans sa délibération n°CD/2017/026 du 19 juin 2017, le Conseil Départemental du Bas-Rhin a approuvé son Plan Territoires Connectés et Attractifs 2017-2021 portant notamment sur un programme d'investissements dans lequel le projet de la RD18 – Liaison A4-Lorentzen- Bitche figure parmi les projets destinés à renforcer les liaisons transfrontalières et interdépartementales.

Ce projet structurant faciliterait l'accès à l'autoroute A4 de tout le secteur de Rohrbach-les-Bitche/Bitche et favoriserait le développement économique et touristique du Pays de Bitche. C'est pourquoi le Département de la Moselle a décidé de participer financièrement à la réalisation de ce projet.

Intérêt du projet pour le Département de la Moselle

Il permettrait de faciliter l'accès vers la Moselle via la RD8 et un gain en temps pour les automobilistes en provenance de la Moselle (à titre d'exemple, pour rejoindre la gare de péage de Sarre-Union depuis Rohrbach-Lès-Bitche on peut estimer que la nouvelle infrastructure réduirait le temps de parcours d'environ 1/3).

Il constituerait également un itinéraire alternatif pour rejoindre Metz en évitant les congestions aux abords et dans la traversée de Sarreguemines depuis le Pays de Bitche. Cet itinéraire attractif permettrait de délester, pour partie, certaines routes départementales mosellanes du flux de véhicules en incitant les automobilistes mosellans résidant dans le « Pays de Bitche » à rejoindre l'autoroute A4 via la RD8 puis la nouvelle liaison RD18.

En outre, ce délestage des véhicules vers l'autoroute A4 via la RD8 et la liaison projetée aurait également un impact sur l'entretien des routes départementales mosellanes du secteur, à tout le moins sur la vitesse de leur dégradation et donc sur le coût financier de cet entretien.

Ce projet participerait par ailleurs au développement de l'économie locale, des entreprises implantées sur le territoire de l'Alsace bossue, dans la mesure où il permettrait d'améliorer les communications routières entre l'autoroute A4 et le bassin économique du Pays du Verre et du Cristal et du Pays de Bitche.

Et le financement de ce projet routier constituerait alors bien un moyen incitatif en faveur de l'emploi, de l'implantation, de l'accueil et du maintien des entreprises dans ce secteur. C'est pourquoi le Département de la Moselle souhaite soutenir et financer ce projet de nouvelle liaison.

Le montant de la participation

Le coût global prévisionnel du projet (études, acquisitions foncières et travaux) est estimé à 17 500 000 €HT.

Le Département de la Moselle s'engagerait à participer à hauteur de **2 125 000 €** au financement de ce projet.

Le versement de cette participation s'effectuerait en deux parts égales, l'une fin 2020 et le solde à la mise en service de l'infrastructure.

Etat d'avancement du projet

L'enquête au titre de la loi sur l'eau interviendra à l'automne 2019 et l'avis du Conseil National de Protection de la Nature est attendu pour fin 2019/début 2020.

La phase d'acquisitions foncières est achevée, les études de projet sont finalisées et les dossiers de consultation des entreprises sont en cours d'élaboration.

Sur ces bases, la réalisation des travaux de ce projet serait programmée en 2020 et 2021, SNCF Réseau ayant d'ores et déjà planifié la réalisation du pont-rail sous la voie ferrée Mommenheim-Sarreguemines sur l'année 2021.

L'objectif de mise en service de la nouvelle route serait fixé à fin 2021.

La Commission territoriale d'action ouest a donné un avis favorable le 9 septembre 2019 à ce rapport.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil département, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve le partenariat du Département du Bas-Rhin et du Département de la Moselle en vue de la réalisation de l'aménagement de la liaison A4-Lorentzen,*
- prend acte de la participation forfaitaire du Département de la Moselle à hauteur de 2 125 000 € HT pour le financement de l'aménagement de la liaison A4-Lorentzen,*
- approuve les termes du projet de convention de partenariat pour la réalisation de l'aménagement de la liaison A4-Lorentzen à conclure entre les Départements de la Moselle et du Bas-Rhin, annexé à la présente délibération,*
- autorise son président à signer cette convention.*

Strasbourg, le 20/09/19
Le Président du Conseil Départemental

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'F' followed by a long, sweeping horizontal stroke that curves upwards at the end.

Frédéric BIERRY